RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Collège L'Ardillière de Nezant
Saint-brice-sous-foret

Compte Éduconnect

Étape 01 **Rendez-vous à l'adresse suivante :**

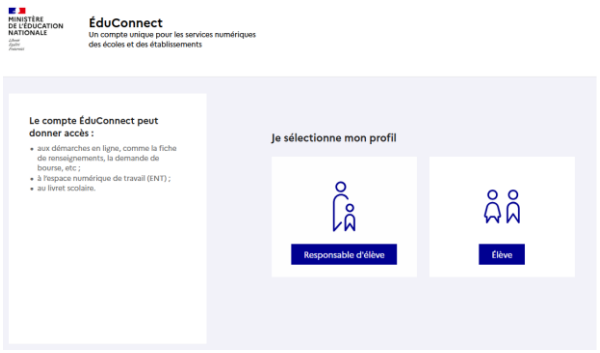

https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1

Étape 02 **Sélectionnez le profil adapté : Responsable d'élève**

Étape 03 **Connectez-vous avec vos identifiants Éduconnect**

Attention ils sont différents de ceux d'ATHENA/PRONOTE.

<u>J'ai mon identifiant et mon mot de passe :</u>
Je passe directement à l'**étape 5**

<u>Je n'ai pas mon identifiant et/ou mon mot de passe :</u>
Je passe à l'**étape 4**

Étape 04 **Récupérer son identifiant et/ou son mot de passe**

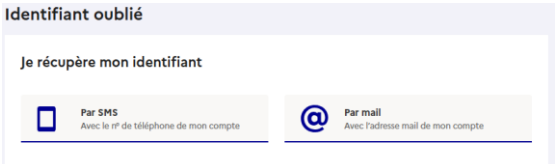

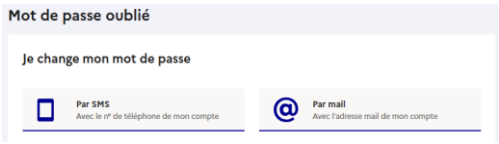

Étape 05 **Accéder à Scolarité Services**

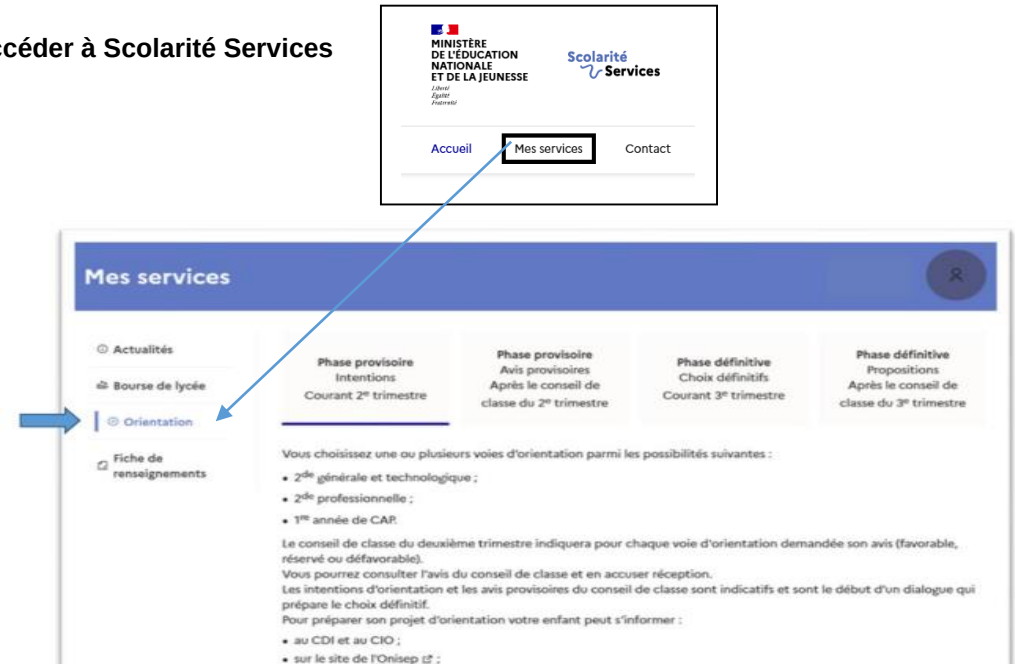

Étape 06

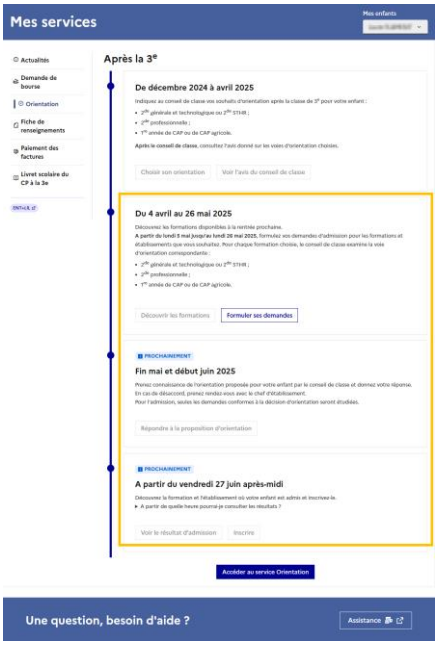

Suivez ces étapes successives pour effectuer les démarches d'orientation après la 3e pour la rentrée 2025 :

1. Découvrez les formations
2. Formulez vos demandes
3. Répondez aux propositions d'orientation
4. Consultez les résultats d'admission
5. Procédez à l'inscription dans l'établissement d'admission

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.

Etape 07

Dès le vendredi 4 avril vous pouvez consulter l'offre de formation 2025.

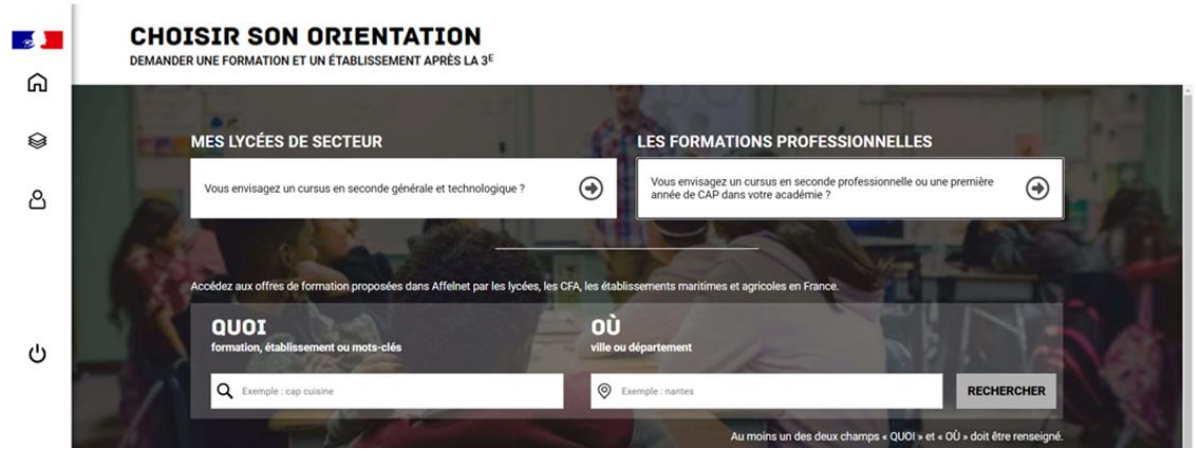

Etape 08

Formulez vos demandes à partir du lundi 5 mai et jusqu'au lundi 26 mai

Vous pouvez accéder directement aux offres de seconde générale et technologique correspondant à votre lycée de secteur ou explorer les formations professionnelles par domaines.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des demandes.

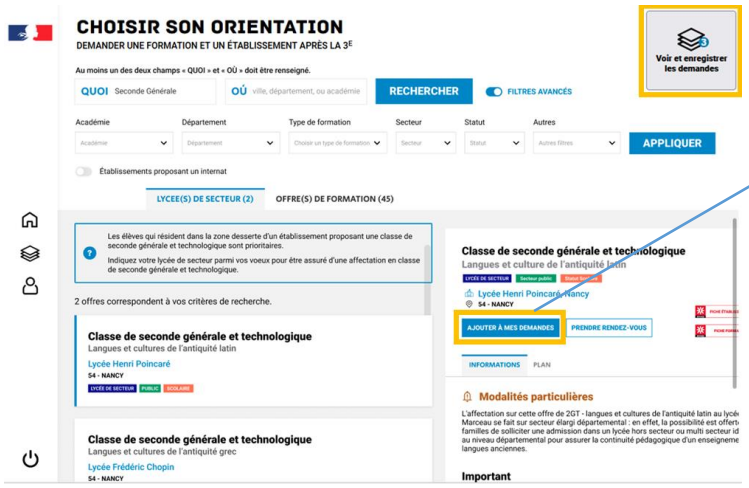

Lorsque que vous avez identifié la formation demandée, vous devez cliquer sur

AJOUTER A MES DEMANDES

En cas de difficulté vous pouvez vous adresser à votre établissement.

Etape 09

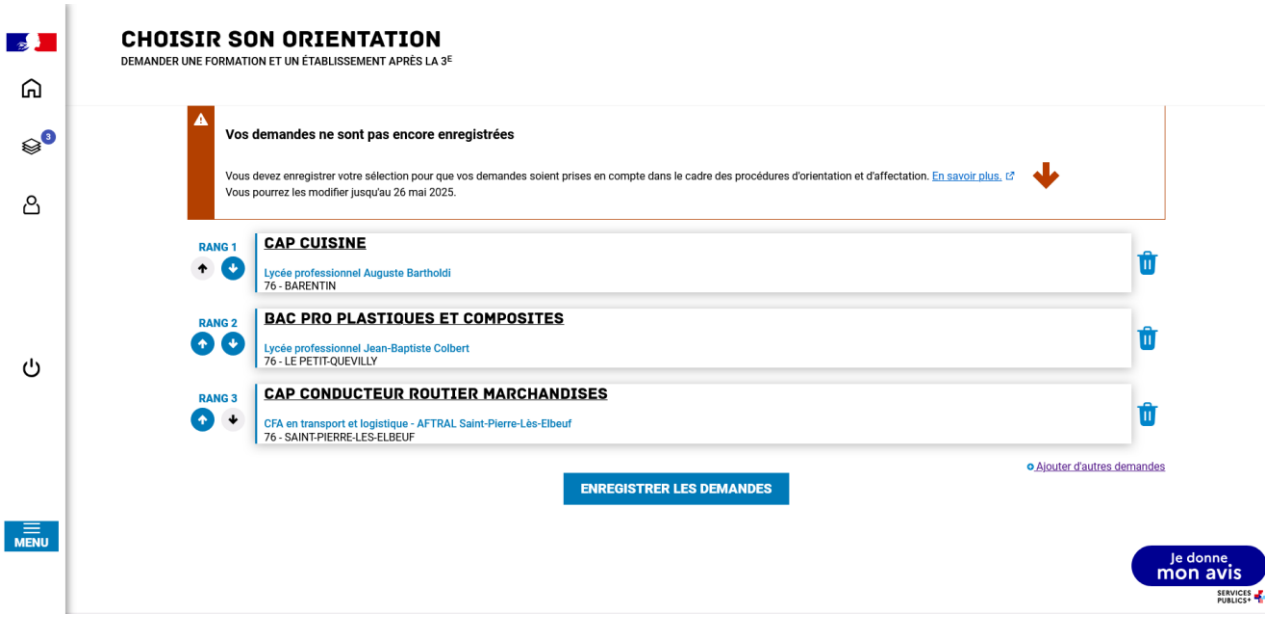

Chaque demande peut être supprimée et l'ordre de préférence changé.

Une fois enregistrées, vos demandes sont envoyées :
- à l'établissement pour que le conseil de classe examine les choix d'orientation ;
- à l'académie pour traiter l'admission.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai 2025.

Etape 10

Récapitulatif

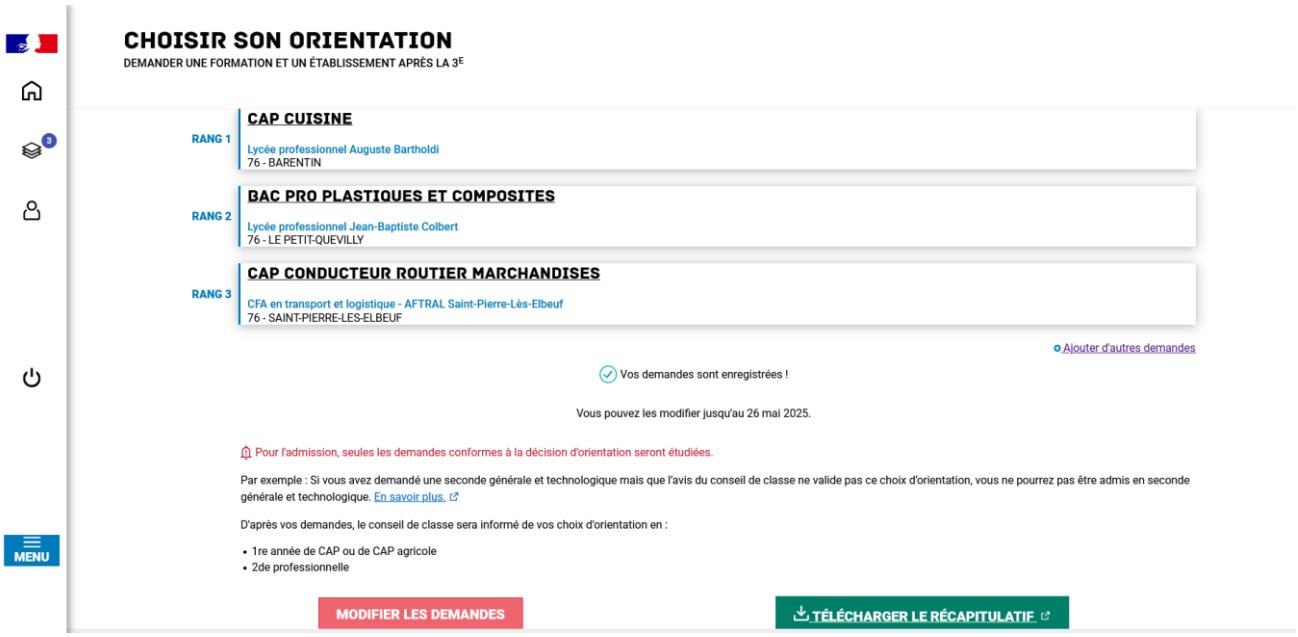

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 1re année de CAP ou de CAP agricole
- 2de professionnelle

Etape 10

Répondre à la proposition d'orientation en ligne

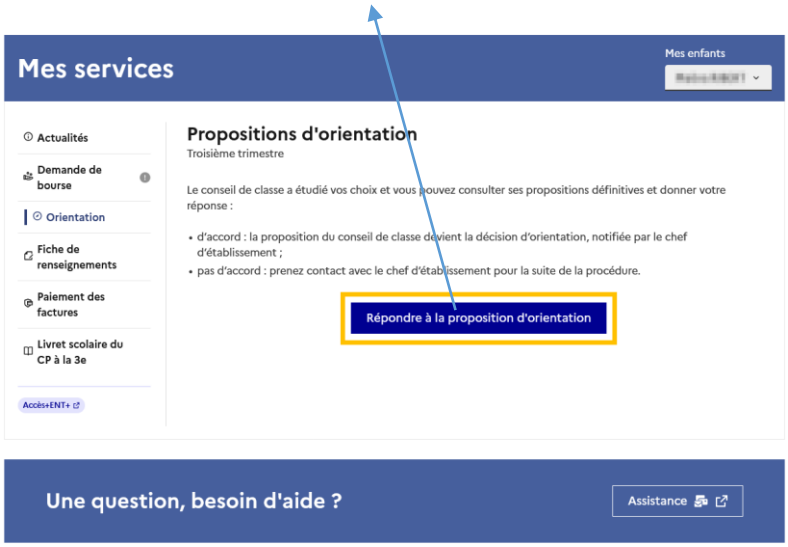

Le conseil de classe étudie vos choix d'orientation et il y répond par une ou plusieurs propositions d'orientation.
Si vous n'obtenez pas une proposition d'orientation dans la voie correspondant à une formation que vous avez demandée, vous ne pourrez pas y être admis.
Par exemple, si vous demandez une seconde générale et technologique dans plusieurs établissements mais que le conseil de classe n'accorde pas le passage en 2de générale et technologique, vous ne pourrez être admis dans aucune classe de 2de générale et technologique quel que soit l'établissement.

L'affectation au lycée tient donc compte de la décision d'orientation du conseil de classe, ainsi que du nombre de places disponibles dans chaque offre de formation.

Etape 11

Répondre à la proposition du conseil de classe

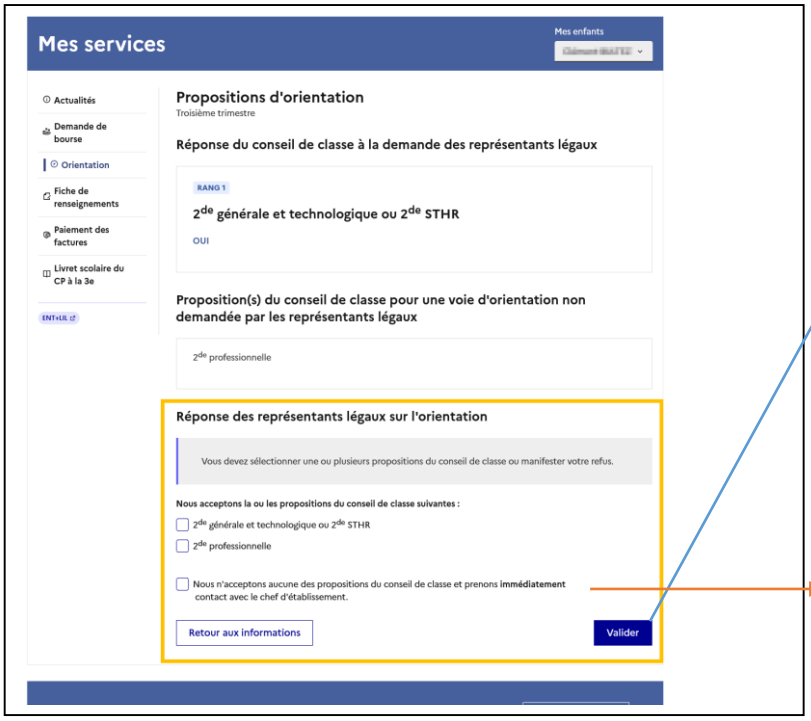

Une fois la réponse sur l'orientation validée, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci.

En cas de désaccord prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Etape 12

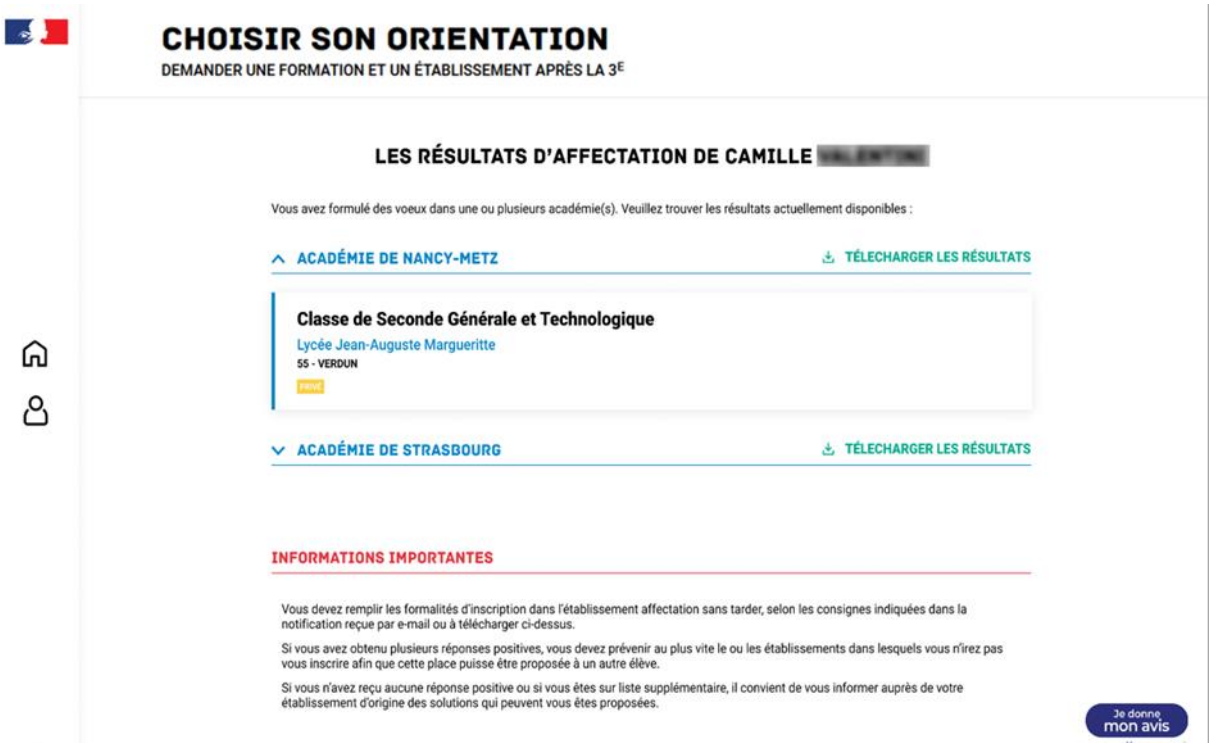

Si des demandes ont été formulées sur plusieurs académies, l'ensemble des résultats est consultable.
Veillez à respecter le délai d'inscription indiqué dans le document téléchargeable.

Si vous avez des questions ou des difficultés vous pouvez vous adresser à votre établissement qui reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner.